BREF HISTORIQUE DU RITE FRANÇAIS ET CREATION DU SCRFT SOUVERAIN COLLEGE DU RITE FRANÇAIS TRADITIONNEL

Décembre 2014

La Franc-Maçonnerie moderne, telle que nous la connaissons, trouve son origine, comme chacun le sait, dans la réunion de quatre loges de Londres le 24 juin 1717, pour former la « Grande Loge de Londres ». Cette institution va rapidement se développer et se trouveront à sa tête des nobles comme le duc de MONTAGU ou le duc de WHARTON, ou des bourgeois *gentlemen* comme Anthony SEYER ou George PAYNE ou John Theophilus DESAGULIERS.

Le franchissement du *Channel* sera rapide et probablement en 1726 la première Loge du territoire français « Saint-Thomas-au-louis-d'argent » apparaîtra. Et comme on ne prête qu'aux riches on prétend qu'une Loge sera formée à Dunkerque dès 1721... mais ceci paraît aujourd'hui légendaire. De fait la Maçonnerie est introduite en France par des émigrés britanniques et en particulier des militaires stuartistes, partisans des rois qui ont régné sur l'Ecosse d'abord, puis en plus l'Angleterre et dont le dernier Jacques II d'Angleterre (Jacques VII d'Ecosse) fut chassé du Trône en 1688. Le motif de l'exil résidait en fait dans des raisons à la fois politiques et religieuses.

A l'origine la Maçonnerie comporte seulement deux grades : apprentif & compagnon et on l'appelle souvent la Maçonnerie du « Mot du Maçon », faisant ainsi allusion aux mots B... et J... correspondant à des questions et réponses permettant la reconnaissance mutuelle.

Apparaît en Angleterre vers 1726 le grade de *Maître Maçon* reprenant, comme nul ne l'ignore, le thème de la mort et du relèvement ou de la résurrection ou de la renaissance. Ce troisième degré composera l'aboutissement de la Maçonnerie dite bleue. Elle fera l'objet de divulgations, la première en Grande Bretagne « Dissected Masonry » de Samuel PRITCHARD ouvrage paru en 1730, puis notamment en France celle du lieutenant de police HERAUT, mais également « Le secret des Francs Maçons » de l'abbé Gabriel-Louis-Calabre PERAU.

Dès 1732, en Angleterre, apparaissent ce qui sera l'ébauche des hauts-grades, par exemple à Bath un grade de *Scotts Mason* dont on ne sait pratiquement rien. D'autres Loges de Maçons Ecossais se répandent en Angleterre à partir de cette date.

En France se développent également des grades au-delà du bleu qui semblent intéresser davantage et rapidement il en existe un foisonnement tel que le nombre même semble les protéger des divulgations affectant les trois premiers. Il faudra attendre 1774 pour voir publier « Les plus secrets mystères des hauts grades de la maçonnerie dévoilée ou le vrai Rose-Croix » de BERAGE.

En 1748-1750 apparaît le grade de *Chevalier d'Orient* ou *Chevalier de l'Epée* à Paris, Bordeaux et Alès. De plus un *Conseil des Chevaliers d'Orient* sera fondé à Paris en 1750.

En 1760, ou un peu avant, se forme le grade de *Chevalier de l'Aigle* appelé également *Souverain Prince Rose-Croix*, de caractère chrétien.

En 1761 apparaît à Metz, semble-t-il, le nouveau grade de *Grand Inspecteur Grand Elu, Chevalier Kadosch.*

A l'apparition de chacun de ces grades on pense en être arrivé au dernier. Ce sera le cas du grade de *Chevalier d'Orient* durant environ quatorze ans, puis de celui de *Chevalier de l'Aigle*, ou *Chevalier de l'Aigle et du Pélican*, qualifié de *nec plus ultra* de la Franc-Maçonnerie : le *Souverain Prince Rose-Croix* qui marquait le passage de l'ancien au nouveau Testament.

Parallèlement apparaîtront, vers la fin du 17^{ème} siècle des systèmes différents qui veulent une cohérence globale ou qui subissent une influence particulière. L'un des plus construits est sans aucun doute le *Régime Ecossais Rectifié* sous la férule de Jean-Baptiste WILLERMOZ. Ce système, en rupture avec la Stricte Observance Templière reprendra à son compte en les intégrant dans un autre contexte, beaucoup d'éléments appartenant à la tradition maçonnique française. On peut également citer l'apparition d'une maçonnerie égyptienne avec la fondation à Lyon de la loge « La Sagesse Triomphante » initiée par l'aventurier Joseph BALSAMO 'comte' de Cagliostro.

Depuis 1738 une Grande Loge en France, présidée par le duc d'ANTIN puis par des nobles apparentés à la famille royale a laissé se développer cet imbroglio de systèmes de hauts grades. Puis en 1773 est fondé le *Grand Orient de France* dont le fonctionnement sera perturbé par de nombreux aléas mais qui aura le mérite de vouloir mettre de l'ordre. De nombreuses Loges de cette nouvelle obédience désiraient recouvrer l'universalisme maçonnique et la fixation du rite des grades bleus. Ceci fut effectif en 1785-1786 à la suite des travaux de la *Chambre des Grades*. De même le *Grand Chapitre Général de France* dont la cheville ouvrière fut sans conteste Alexandre-Louis ROËTTIERS de MONTALEAU qui sacrifia ses intérêts personnels pour ceux de l'Ordre au cours d'une carrière exceptionnelle. En 1784 parallèlement, sept Chapitres de *Souverains Princes Rose-Croix* se réunissent pour former le *Grand Chapitre Général de France*. Il se présente comme le corps fédérateur pour la Maçonnerie de hauts-grades.

Retirant peut-être les leçons du *Régime Ecossais Rectifié*, les responsables de ce Grand Chapitre considérèrent que le nombre de niveaux des hauts-grades devait être réduit.

On se mit finalement d'accord pour ne plus parler de grades mais d'ordres, parfois construits à partir de l'assemblage de rituels de plusieurs grades et l'on adopta la configuration suivante :

I^{er} Ordre : *Elu Secret*

II^{ème} Ordre : *Grand Elu Ecossais*

IIIème Ordre: Chevalier d'Orient ou Chevalier de l'Epée

IV^{ème} Ordre : Souverain Prince Rose-Croix, Chevalier de l'Aigle et du Pélican

Comme on peut s'en rendre compte il n'y a pas que le *Chevalier Kadosch* qui ne figure pas dans cette liste mais également un autre grade est passé à la trappe, celui de *Maître Parfait* qui pourtant possède un contenu symbolique important...et datait de 1745!

Il vint rapidement s'ajouter un V^{ème} Ordre de caractère administratif au sens fort, c'est-à-dire composé de membres dont le nombre maximum était de vingt-sept procédant au règlement de toutes les questions administratives et aussi à l'étude et la pratique éventuelle de quatre-vingt-un grades répertoriés issus d'une liste plus importante encore. Ainsi le *Maître Parfait* y retrouvait sa place avec le grade de *Chevalier du Soleil* qui fera l'objet de la thèse de doctorat de notre T.C.F. Pierre MOLLIER.

Cet ensemble cohérent sera à la base de la rédaction de cahiers relatifs aux trois grades bleus et aux quatre Ordres. Ces cahiers à usage interne seront communiqués aux différents organismes dans ces années, de 1786 à 1791 environ et feront l'objet d'une publication un peu modifiée, aujourd'hui connue sous l'appellation de « Régulateur des Chevaliers Maçons » de 1801, c'est à dire après la période très troublée de la Révolution. Ce système s'épanouira en France sous l'Empire mais disparaitra au cours du 19ème siècle, laissant une place vacante au Rite Ecossais Ancien et Accepté apparu en France en 1804.

Le Rite, désormais connu sous le nom de Rite Français connaîtra au cours du 19^{eme} siècle des modifications très fortes influencées par la politique. Il est possible que, s'agissant du Rite véhiculé par l'empire, il en ait souffert à partir de la restauration. On le constate par exemple avec la variante connue sous le nom de Rite Murat qui donne à chaque paragraphe des gages de la nécessaire croyance en Dieu et l'abandon progressif du système des quatre ordres. Le dernier acte de ce 19^{ème} siècle sera le convent du Grand Orient de France de 1877 qui abandonne le concept d'immortalité de l'âme et la préalable croyance en Dieu. Il s'agissait non d'un renoncement mais d'un acte de laïcité ce que n'ont pas supporté une partie de ses effectifs qui ont créé, en se rattachant au Suprême Conseil de France, la Grande Loge de France.

Il en est résulté un réel appauvrissement du Rite Français qui a atteint son niveau le plus bas dans les années 1920, avant l'arrivée d'Arthur GROUSSIER à la tête du Grand Orient de France.

000000

Le réveil du Rite Français va se faire autour d'un frère, René GUILLY, initié en 1951 par la R.L. « La clémente Amitié » au Grand Orient de France, avec l'accord du Grand Maître Francis VIAUD. Un groupe de frères crée en 1955 la R.L. « Le Devoir et la Raison » dont la motivation est la recherche des traces, de préférence antérieures à 1750, de ce qu'était la maçonnerie en France. On se trouve résolument dans la tradition maçonnique des 'modernes'. On va procéder à une investigation et à une remise en ordre du Rite Français, alors que certains frères étaient déconcertés par l'état trop simpliste, voire squelettique du rituel français en usage à l'époque.

René GUILLY exerçait la profession de conservateur au musée du Louvre, plus particulièrement en charge de la restauration des œuvres picturales. Il était féru du 18^{ème} siècle et excellent angliciste.

Les tentatives de la RL « Devoir et Raison » de ranimer le rituel codifié notamment dans le Régulateur du Maçon de 1801 se sont vite heurtées à des difficultés insurmontables avec le Grand Orient de France F alors qu'il était question de remettre sur le plateau du Vénérable Maître la Bible ouverte à l'évangile de Saint Jean. Les origines chrétiennes du rite étaient devenues dérangeantes.

René GUILLY rencontre alors en 1958 des frères qui viennent de faire scission au sein de la GLNF en déclarant la reconnaissance des obédiences françaises et en se fixant avenue de l'Opéra à Paris. Les contacts entre René GUILLY et la GLNF-Opéra aboutissent à soucher le Rite Français à une loge de recherche déjà existante, fondée le 26 février 1960, travaillant au RER rue de la Condamine à Paris et dénommée « les Forgerons du Temple ». Une tenue d'urgence de cette Loge, réunie le 28 octobre 1961 par son Vénérable Maître, Gabriel VAUDELIN vote l'affiliation de huit FF.: du Grand Orient, parmi lesquels Henri VAN PRAAG, et propose d'adopter comme nouveau titre distinctif « Jean Théophile DESAGULIERS » n°52 ainsi que le Rite Moderne Français, conjointement au RER.

Au début de l'année 1962, René GUILLY fait la présentation du Rite Français lors de tenues communes et de l'avancée des travaux.

Comme suite logique de son parcours, René GUILLY est alors installé Vénérable Maître de « Jean Théophile DESAGULIERS » le vendredi 19 octobre 1962. Il est également secrétaire général de l'Association Fraternelle des Maîtres Installés qui réunit des Vénérables Maîtres de la GLNF Opéra, du Grand Orient et de la Grande Loge de France. La Loge « Jean Théophile DESAGULIERS » transfère ses pénates au 9 boulevard Jean Mermoz, 13 Villa des acacias à Neuilly sur Seine.

Le développement du Rite Français se poursuit avec la fondation en de la loge « James Anderson ». Parallèlement à ses travaux sur le Rite Français, René GUILLY poursuit ses recherches sur le RER dont il est membre actif, et sur le rite Anglais, style Emulation. Un chapitre, lui aussi dénommé « Jean Théophile Desaguliers » est fondé en 1963 pour réveiller la pratique des quatre Ordres du Rite Français, ou hauts grades codifiés par le Régulateur de 1801. Henri Van PRAAG, Très Sage du chapitre « De ROOS (la Rose) » à l'orient

En 1965, une diffusion malheureuse des travaux de René GUILLY est faite au sein du Grand Orient. Malheureuse car elle n'a pas son approbation, et parce qu'il estime que ses travaux n'ont pas été achevés.

de La Haye est nommé Très Sage d'Honneur.

Il est ensuite conseiller fédéral de l'obédience, mais les rapports vont se tendre avec les instances dirigeantes. Il est vraisemblable que sa grande activité, au sein de trois rites différents ait provoqué des accrochages qui aboutissent au départ de René GUILLY et de trois loges, parmi lesquelles Jean-Théophile DESAGULIERS et James ANDERSON en avril 1968 pour fonder une nouvelle obédience, la LNF.

René Guilly poursuivra ses travaux sur le Rite Français en l'enrichissant de résultats de ses réflexions et de ses recherches. Il établit un rituel, dénommé Rite Français Traditionnel, daté de 1970, sous un pseudonyme et sur lequel il indique "documentation réunie et mise en œuvre par le F.: René Desaguliers"

Ces départs ont mis à mal la présence du Rite Français à la GLNF-Opéra puisque la majorité de ses effectifs est partie. Il fallait soit accepter sa disparition, soit réagir. Une loge est immédiatement constituée sous le titre « La Chaine d'Union » n°58 fondée par huit membres dont Roger d'ALMERAS, conseiller fédéral, Pierre MASSIOU, Grand Maître, et Pierre FANO, Passé Grand Maître.

Roger d'ALMERAS, initié au Grand Orient en 1956, a intégré la GLNF-Opéra lors de sa constitution, et c'est lui qui, à la suite de ces évènements, prendra en mains l'avenir du Rite Français. Il a alors 63 ans. Le Rite change d'appellation et devient le Rite Français Traditionnel, dit de 1778. C'est à partir d'un manuscrit qui serait daté de 1778 et des travaux de René GUILLY qu'est arrêté le Rituel alors pratiqué.

Sous l'impulsion de Roger d'ALMERAS est ensuite fondé le chapitre du Rite Français « La Chaîne d'Union » en 1974. A la demande de l'obédience, en 1978, ce chapitre retire de tous ses actes, la mention GLNF-Opéra et devient un chapitre interobédientiel. Il est ainsi fréquenté par des FF.: d'autres obédiences que la GLNF-Opéra, et notamment par Roger GIRARD, membre à cette époque de la LNF. C'est ce dernier qui, en quittant la LNF en 1979 pour rejoindre la GLNF-Bineau apportera le Rite Français Traditionnel dans cette obédience, en lui donnant une impulsion vigoureuse.

En 1991 notre Souverain Commandeur, Raymond VEISSEYRE, membre du GODF, accepte d'aider Maurice ZAVARRO archiviste du Grand Collège des Rites du Grand Orient de France pour, notamment, rédiger et classer des fiches sur les anciens calendriers de 1808 à 1828. L'année 1993 est celle au cours de laquelle le GODF va réveiller les hauts grades du Rite Français par la création de chapitres.

Cela se fait avec l'aide de la Chaîne d'Union puisque notamment le 20 février, rue Cadet il y a passage aux quatre ordres de Serge BERNHEIM et Philippe COLOMARI pour le futur chapitre de Maurice ZAVARRO. Lui-même passera les quatre ordres le 9 octobre 1993 à 'la Chaîne d'Union', ce qui lui permettra de créer le Souverain Chapitre des 'Amis Fidèles' le 19 février 1994, et dans lequel Raymond VEISSEYRE sera chevalier d'éloquence et Serge ASFAUX grand expert.

Ce chapitre voit le jour à peu près en même temps que 'Roëttiers de Montaleau' créé par Jean-Pierre LEFEBVRE et Raymond CHAUMET. Rappelons que Raymond CHAUMET a été reçu n°37 au chapitre 'la Chaîne d'Union' et qu'il était le Vénérable Maître de la loge 'la Chaîne d'Union' lors de son départ de la GLTSO vers le GODF en décembre 1979. Jean-Pierre LEFEBVRE avait le n°9 de sein de ce même chapitre.

Le Chapitre « La Chaîne d'Union », fondé le 29 avril 1974 existe toujours. Il est aujourd'hui le chapitre n°1 de l'ensemble formé par « Le Souverain Collège du Rite Français », structure à vocation pluri-obédientielle. C'est-à-dire qu'elle réunit des frères de différentes obédiences, désireux de pratiquer le Rite Français dans sa simplicité et sa pureté originelle. Le texte de référence est celui qui a été rédigé, tant pour les grades bleus que pour les grades de Sagesse (les quatre ordres), par la commission présidée par Roëttiers de Montaleau. En effet le travail de cette commission, au plus près des développements, voire des débordements du 18ème siècle, apparaît comme une référence légitime. Elle n'empêche toutefois pas, dans l'esprit du Vème ordre de 1785 l'étude des documents, rituels et études issus de ce 18ème siècle flamboyant.